



Environment and Labour

Plan pour les services en français 2007–2008

1. Nom de l'institution publique désignée

Ministère de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse

2. Message du sous-ministre ou du directeur général

Le ministère de l'Environnement et du Travail (MET) est un organisme de réglementation et, à ce titre, il est très important qu'il puisse offrir à la communauté acadienne et francophone des services publics et un accès aux programmes du ministère dans la langue qu'elle choisit et qu'elle préfère. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, l'Office des affaires acadiennes et les différents ministères du gouvernement provincial ont fait des progrès importants en vue d'améliorer et d'élargir l'éventail des services en français depuis l'adoption de la loi sur les services en français en 2004. C'est avec plaisir que je vous présente notre plan de travail pour les services en français pour 2007–2008, dans lequel le MET décrit la mise à l'essai de son programme pour les services en français. Le MET a choisi deux premiers domaines — la violence dans le lieu de travail et l'élaboration de règlements de prévention des incendies pour les chambres d'hôtes accueillant moins de 10 personnes — sur lesquels les services du ministère vont se concentrer au cours des deux prochaines années. Nous avons choisi ces deux domaines en raison de leur lien avec les questions de santé, de sécurité et de sûreté, qui sont présentées dans la loi sur les services en français comme étant des questions prioritaires pour la communauté acadienne et francophone.

Notre intention est de continuer à développer notre capacité d'offrir des services en français afin de répondre aux besoins de la communauté acadienne et francophone. Au cours des années à venir, le MET élargira l'éventail des services offerts au-delà de ces deux premiers domaines, afin de prendre en compte les priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Nous ferons tout notre possible pour offrir des services en français aussi efficacement que possible, tout en tenant compte des réalités au MET en ce qui a trait aux finances, aux opérations et à la langue française. Nous vous demandons de bien vouloir faire preuve de patience et d'indulgence pendant que nous poursuivons nos efforts en vue de définir la meilleure approche pour offrir les services, améliorer nos compétences en français et préparer ou réviser nos politiques internes afin d'améliorer la prestation de services en français. Le MET encourage la communauté francophone à lui faire part de ses suggestions concernant les questions relatives à l'environnement et au travail qui l'intéressent en priorité et de ses commentaires concernant les services offerts. Le MET se réjouit à l'idée de pouvoir travailler en collaboration et en partenariat avec les communautés acadiennes et francophones, l'Office des affaires acadiennes et les ministères et agences du gouvernement afin de créer une structure durable pour mettre en œuvre de la loi sur les services en français et répondre aux besoins de la communauté acadienne et francophone.

3. Instructions données au personnel de notre institution pour répondre aux demandes de communication en français exprimées par écrit ou à l'oral par des membres du public

Divers membres francophones de notre personnel ont offert de fournir des services en français en réponse aux demandes de communication en français exprimées par écrit ou à l'oral par des membres de la communauté acadienne et francophone. Nous avons demandé aux membres du personnel du MET qui reçoivent des demandes qui dépassent leurs capacités en français de communiquer avec ces membres francophones du personnel pour obtenir de l'aide. Si les documents sont de nature plus technique, nous demandons à l'employé de transmettre la version anglaise au coordinateur des services en français du MET pour qu'il puisse demander une traduction écrite auprès de l'Office des affaires acadiennes.

4. Services en français offerts à l'heure actuelle

Les services en français offerts à l'heure actuelle concernent les documents et les ressources de consultation du MET traduits en français sur des sujets se rapportant, de façon générale, à la santé, à la sécurité et à la sûreté (comme, par exemple, la santé et la sécurité au travail, les relations de travail et les normes de travail, le salaire minimum, etc.). Les gens ont accès à ces documents sur le site Web du MET.

Le MET continue de développer sa capacité d'offrir des services en français, en offrant aux membres de son personnel l'occasion de suivre des formations en français.

5. Contribution que ce plan apportera à la préservation et au développement de la communauté acadienne et francophone

Le MET reconnaît l'importance de la contribution de la communauté acadienne et francophone et sait qu'il est important de continuer à travailler avec cette communauté pour offrir des services en français favorisant la préservation, le développement et l'amélioration de sa langue, de sa culture et de son patrimoine. Le plan du MET servira à coordonner les services en français et à offrir ces services selon une approche conforme aux approches adoptées par l'Office des affaires acadiennes, afin de remplir les obligations du gouvernement définies par la loi sur les services en français. Ce plan fournira des services en français à la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et continuera de développer ces services.

6. Buts, objectifs et mesures pour 2007–2008

Objectif stratégique n° 1 – Renforcement du cadre politique, réglementaire et administratif sur lequel s'appuie la loi sur les services en français

Buts et objectifs spécifiques pour 2007–2008

- Élaborer des politiques internes se rapportant à la prestation de services en français.

Mesures spécifiques qui seront prises en 2007–2008 pour réaliser ces buts et objectifs

- Continuer de mettre en œuvre le plan pour les services en français du ministère et le plan de travail annuel, afin de mettre en évidence les besoins prioritaires de la communauté francophone, de développer la capacité interne de communiquer en français et de suivre les progrès réalisés.
- Donner une tournure formelle à l'élaboration d'un processus interne de coordination des consultations publiques en français.
- Tenir à jour une liste au ministère des consultations publiques à venir dans lesquelles il est nécessaire d'avoir un volet en français.
- Continuer de participer au comité de coordination des services en français de l'Office des affaires acadiennes pour offrir des conseils et de l'aide dans la mise en œuvre et la mise en application de la loi sur les services en français et coordonner la réponse apportée par le MET à l'initiative concernant les services en français.
- Incorporer le plan pour les services en français dans le plan d'affaires du ministère.
- Rendre compte tous les ans à l'Office des affaires acadiennes des progrès réalisés par le ministère dans la prestation de services en français.
- Continuer de participer au sous-comité de consultation afin de définir et de classer par ordre de priorité les besoins de la communauté en matière de services en français et de mettre en place des relations plus fortes entre le gouvernement provincial et les organismes de la communauté acadienne et francophone.

Objectif stratégique n° 2 – Consultation de la communauté acadienne et francophone

Buts et objectifs spécifiques pour 2007–2008

- Élaborer une politique interne décrivant les responsabilités du MET en matière de services en français, les services qui seront offerts et les approches adoptées pour la prestation de services en français.

Mesures spécifiques qui seront prises en 2007–2008 pour réaliser ces buts et objectifs

- Le MET élaborera et mettra en œuvre des options pour la prestation de services dans deux domaines prioritaires en 2007–2009 (la violence dans le lieu de travail et l'élaboration de règlements de prévention des incendies pour les chambres d'hôtes accueillant moins de 10 personnes).
- Offrir des services en français lors d'au moins une session dans les consultations / rencontres publiques d'envergure provinciale pour consulter le public sur les propositions concernant les règlements de prévention des incendies pour les chambres d'hôtes accueillant moins de 10 personnes.
- Inclure des documents bilingues sur le site Web du MET sur la violence dans le lieu de travail.
- Encourager la communauté acadienne et francophone à participer aux travaux des agences, des conseils et des commissions qui relèvent de la responsabilité du MET, dans les publicités.
- Préparer un guide interne pour la traduction des communiqués de presse et des publicités en français.
- Désigner de façon formelle les membres du personnel responsables de la prestation de services en français ou devant jouer un rôle de liaison entre le ministère et les communautés acadiennes et francophones en réponse aux appels et aux correspondances par écrit.

Objectif stratégique n° 3 – Communication, mise en commun des informations et promotion des services disponibles en français

Buts et objectifs spécifiques pour 2007–2008

- S'assurer que les documents essentiels soient disponibles à la fois en français et en anglais.
- Le MET s'efforcera, en collaboration avec l'Office des affaires acadiennes, de s'assurer que le public est au courant des approches adoptées par le MET pour offrir des services en français.
- Les employés sont davantage conscients de l'initiative en matière de services en français et des rôles et des responsabilités du ministère selon la loi sur les services en français et les règlements.

Mesures spécifiques qui seront prises en 2007–2008 pour réaliser ces buts et objectifs

- Mettre en œuvre un plan de communication interne sur l'initiative en matière de services en français afin d'informer les employés de l'engagement pris par le gouvernement d'offrir des services en français, de développer le soutien aux services en français et d'encourager les employés à s'intéresser à la formation en français et aux services en français.
- Concevoir et mettre en œuvre une campagne interne au MET pour sensibiliser davantage les gens à la loi sur les services en français du gouvernement provincial, aux activités de l'Office des affaires acadiennes et aux progrès réalisés par le MET dans la mise en œuvre de l'initiative visant à sensibiliser les gens, à faire mieux comprendre les besoins de la communauté acadienne et francophone et à encourager les gens à s'intéresser à ce domaine et à participer aux activités.
- Faire des présentations aux cadres supérieurs et au personnel du MET sur l'initiative en matière de services en français et sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan du MET pour les services en français.
- Classer par ordre de priorité, traduire et diffuser les informations en français dans le cadre de publications imprimées, du site Web, des communiqués de presse et des publicités dans les cas où elles sont tout particulièrement pertinentes pour la communauté acadienne et francophone.
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des procédures pour répondre aux demandes d'informations ou de services en français sur les questions relevant du MET.

Objectif stratégique n° 4 – Soutien à l'élaboration, à la planification et la prestation de services en français dans les domaines prioritaires

Buts et objectifs spécifiques pour 2007–2008

- La prestation des services correspond aux objectifs en matière de santé, de sécurité et de sûreté et aux centres d'intérêts de la communauté acadienne et francophone en ce qui a trait aux informations sur les questions relevant du MET.

Mesures spécifiques qui seront prises en 2007–2008 pour réaliser ces buts et objectifs

- Élaborer et distribuer, en collaboration avec l'Office des affaires acadiennes, un sondage communautaire permettant de déterminer de façon plus claire les services en français prioritaires pour la communauté et les informations dont elle a besoin sur les questions / sujets relevant du MET.

- Évaluer la capacité qu'a le ministère d'offrir des services en français dans les domaines prioritaires de la province sur les questions prioritaires choisies pour 2007–2009.
- Fournir aux membres du personnel des possibilités de formation, des outils et des ressources pédagogiques pour qu'ils puissent acquérir des compétences en français, tenir à jour ces compétences ou les améliorer (par exemple, formation en français, dictionnaire des termes techniques du MET, etc.).
- Parrainer une organisation non gouvernementale offrant des programmes d'éducation pour les jeunes sur l'environnement qui comprennent un volet en français.
- Nous introduirons de nouveaux services et programmes dans les domaines de la violence dans le lieu de travail et de l'élaboration proposée de règlements de prévention des incendies pour les chambres d'hôtes accueillant moins de 10 personnes.
- Vérifier s'il est faisable pour des tierces parties embauchées sous contrat par le ministère pour offrir des services en son nom d'offrir des services conformément aux règlements concernant les services en français.
- Évaluer, avec l'aide de l'Office des affaires acadiennes, les capacités linguistiques des membres du personnel avant et après qu'ils ont suivi un cours de français, afin de mesurer leurs progrès dans l'acquisition de la langue française et leur capacité d'offrir des services en français.